

Liste des prestations gaz et des tarifs en vigueur dès le 1er janvier 2021

1.	Forfait pour mise en service des installations / mise hors service / changement d'appareil / modification conduites intérieures / essai de pression	Forfait : CHF 250.- HT Ce forfait comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>• Les déplacements et la main d'œuvre</li><li>• Un contrôle de l'installation selon les normes en vigueur.</li><li>• La rédaction du protocole d'essai</li><li>• La mise à jour de la base de données</li><li>• Si nécessaire, validation de la puissance max de la chaudière</li></ul>
2.	Forfait pour validation de la puissance de la chaudière (si réduction de puissance)	Forfait : CHF 100.- HT Ce forfait comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>• Les déplacements et la main d'œuvre</li><li>• La validation de la puissance max de la chaudière sur la base du protocole (litrage, etc.)</li><li>• L'étiquetage de la nouvelle puissance nominale</li><li>• La mise à jour de la base de données</li></ul>
3.	Prix pour coupure de l'alimentation en cas de non-paiement de la facture	Forfait : CHF 350.- HT Ce forfait comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>• Les déplacements et la main d'œuvre</li><li>• La coupure de l'alimentation en gaz selon les normes en vigueur</li><li>• La remise en service selon les normes en vigueur</li><li>• La mise à jour de la base de données</li></ul>
4.	Décompte intermédiaire	Forfait : CHF 100.- HT Ce forfait comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>• Déplacement</li><li>• Gestion administrative</li></ul>